

MAIRIE DE TRETEAU
1 PLACE DE LA MAIRIE
03220 TRETEAU



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du registre des Délibérations du Conseil
Municipal de la Commune de TRETEAU
Délibération 2022056
Illuminations de Noël 2022**

Séance du 30 Septembre 2022

Le 30 Septembre 2022, dix-neuf heure quarante-cinq minutes, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DELIGEARD Arnaud, Maire.

Présents :

M. CHASSAGNE Jean-François, M. DELIGEARD Arnaud, M. DESBOUIS Serge, M. VIGNE Olivier, Mme CHAPPAZ Aurélie, M. MAIRE Pierre, Mme DEGIRAL Laurence, M. BONIN Gérard, M. GILLES Xavier, M. MONNET Jérôme.

Absent : M. DEVILLARD Claude.

Excusés : Mme CHAUVET Anne-Marie, Mme PELLETIER Émeline, Madame LEBRE Amélia.

Pouvoir : Madame PELLETIER donne pouvoir à Madame CHAPPAZ, Madame CHAUVET donne pouvoir à Monsieur DELIGEARD, Madame LEBRE Amélia donne pouvoir à Monsieur CHASSAGNE Jean-François.

Secrétaire de séance : M. Pierre MAIRE.

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 13

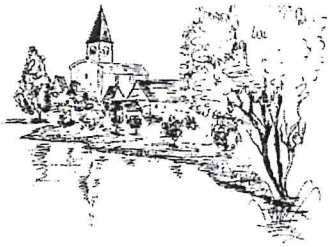
Date de la convocation : 26 Septembre 2022.

Date d'affichage de la convocation : 26 Septembre 2022.

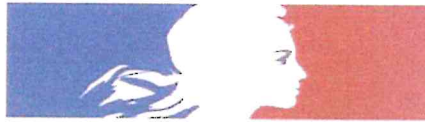
Suite à la commission du 23 Septembre 2022, il est proposé de ne pas acheter de nouvelles décorations pour cette année, notamment lumineuses, du fait de la conjoncture et de l'obligation imposée de réaliser des économies.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas faire d'investissement cette année et de garder les crédits pour d'autres dépenses urgentes.

Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0



**MAIRIE DE TRETEAU
1 PLACE DE LA MAIRIE
03220 TRETEAU**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour extrait conforme

Le Maire

Arnaud DÉLIGEARD



**Délibération exécutoire AR du Contrôle de la Légalité 003-210302899-20220930-2022056-DE
En date du 04/10/2022
Publication réglementaire effectuée le 04/10/2022**